

Orléans, Lundi 17 juillet 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Modification des horaires d'ouverture au public à la sous-préfecture de Montargis

A partir du 1^{er} août 2017, les horaires d'ouverture au public des bureaux de la sous-préfecture de Montargis sont modifiés.

- les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : ouverture le matin, de 8h 30 à 12h 30.

L'accueil des ressortissants étrangers est ainsi aménagé:

- le lundi et jeudi matin de 8h 30 à 12h 30 : prise de rendez-vous sur «internet» pour le dépôt des premières demandes et renouvellements de titres de séjour temporaires ;
- le mardi matin de 8h 30 à 12h 30 : accueil sur rendez-vous fixé par l'administration pour les demandes de renouvellement des titres de séjour de 10 ans, de changement de domicile ou d'état-civil, de duplicata préalablement transmises par courrier et sans rendez-vous pour le dépôt des demandes de titres de voyage ;
- le mercredi matin et le vendredi matin de 8h 30 à 12h 30 : accueil sans rendez-vous pour le retrait des titres de séjour édités et la remise des récépissés de titre de séjour ;

L'accueil des autres usagers (permis de conduire, collectivités locales, etc...) continuera de s'effectuer sans rendez-vous dans les créneaux horaires indiqués ci-dessus.

CONTACT PRESSE

Colette THEAS-DUHAMEL

Chargée des relations presse et de la communication
Préfecture de la région Centre Val de Loire et du Loiret

Courriel : pref-communication@loiret.gouv.fr

Tél. : 02 38 81 40 35